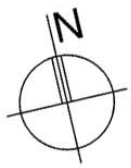


Nom du réservataire :

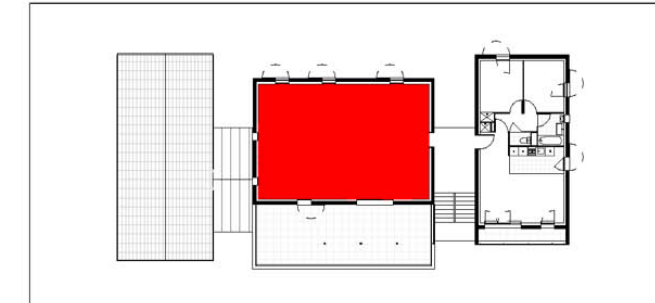
Date :

Visa réservataire :

Visa réservant :



4 Pièces - Lot A21 - 2ème Etage



CH 1	10.45 m ²
CH 2	11.01 m ²
CH 3	9.75 m ²
DGT	4.59 m ²
SDB	5.61 m ²
SDE	2.10 m ²
Séjour -Cuisine	38.30 m ²
WC	1.44 m ²
SURFACE HABITABLE :	83.24 m²

Terrasse	47.86 m ²
SURFACES ANNEXES :	47.86 m²

Ces plans sont établis à titre provisoire, sur la base des plans du permis de construire.
Les cotes, surfaces et positions des éléments d'équipements sont données sous réserve
d'adaptations techniques et des tolérances de construction.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ne sont pas
systématiquement figurés.
Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1.)